



PATRONAGE de Sisteron

Accueil de Loisirs

Périscolaire – Extrascolaire

Lieu de l'ACM

11, avenue du Stade 04200
SISTERON

Association PATRONAGE DE SISTERON
Association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.
Siège Social : 11, avenue du Stade 04200 SISTERON

Sommaire

I) L'association Patronage de Sisteron	Page 3
II) L'accueil de Loisirs « Patronage de Sisteron »	Page 6
A) Situation géographique et accès	Page 6
B) Caractéristiques des locaux et du matériel	Page 7
C) Déclarations administratives	Page 7
D) Tarifs (adhésion et présences)	Page 7
E) Inscription administrative de l'enfant	-
III) Le Public accueilli au Patronage	Page 8
A) Effectif et tranches d'âges	Page 9
B) Caractéristiques générales et besoins	-
IV) Objectifs Pédagogiques et Opérationnels	Page 10
A) Déclinaison	Page 12
B) Évaluation	Page 13
V) Le Fonctionnement de l'Accueil	16
A) Journées-types périscolaire et extrascolaire	Page 16
B) Les activités	Page 16
C) La Vie quotidienne et collective	Page 18
D) Activités accessoires	Page 23
VI) L'équipe d'Encadrement	Page 25
A) Présentation de l'équipe pédagogique	Page 26
B) Rôle du directeur	Page 26
C) La personne bénévole	26
D) Rôle de l'animateur	27
E) Interdictions administratives ou pénales	Page 28
VII) Quelques Points particuliers ...	-
A) Hygiène et santé	Page 29
B) Les objets de « valeur » et argent.	-
C) Des paroles et des gestes ...	Page 30
D) Possibilité d'exclusion	31
CONCLUSION	Page 31
	Page 32

I. L'association Patronage de Sisteron:

L'Association patronage de Sisteron, dont les statuts sont régis par la loi du 1^{er} juillet 1901, a été créée le 2 juin 2018. Elle a pour objectif d'organiser un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif avec un accueil de loisirs périscolaire et un accueil de loisirs extrascolaire tout au long de l'année, au sein de la même structure. L'association prévoit également d'organiser des séjours courts ou des séjours de vacances avec hébergement.

La vocation du patronage de Sisteron est l'épanouissement de l'enfant, de 6 à 17 ans, dans sa dimension physique, intellectuelle et morale dans le respect de sa liberté et du souhait de ses parents. Il est au service de tous les enfants et de leurs familles.

Le patronage de Sisteron est une association laïque qui se reconnaît dans les valeurs chrétiennes à l'origine de sa création, ouverte à tous les enfants, sans distinction, dans le strict respect des opinions et convictions de chacun. Elle œuvre en lien avec le secteur paroissial de Sisteron qui héberge ses activités dans les locaux de la maison paroissiale. Son action est soutenue, entre autre, par la ville de Sisteron et les établissements scolaires alentour.

Nous pensons que ces enfants forment le socle de la société de demain. Or, le contexte urbain et rural dans et autour de Sisteron offre une grande diversité d'origines familiale, sociale ou culturelle et dans lesquels la tentation de « l'entre soi » est forte. Entre le centre-ville, les villages alentours et les quartiers résidentiels, l'apprentissage du « vivre ensemble » est un défi à relever si nous voulons retrouver le sens du bien commun. La précarité ou l'isolement, la prégnance du travail dans les couples plus aisés, fragilisent de nombreuses familles qui, de ce fait, peuvent être dépassées dans leur « mission éducative » ; l'enfant étant alors laissé à lui-même.

Notre association souhaite répondre à ces défis qui concernent tous les enfants, pour la part qui est la nôtre. Notre action ne peut se passer de la coopération avec les parents, premiers concernés, et les institutions publiques, en particulier les écoles et la mairie de Sisteron. Nous nous fixons ainsi trois objectifs :

- Accompagner l'enfant dans sa croissance,
- Ouvrir les enfants sur le monde et les autres,
- Favoriser la rencontre et le partage dans un lieu d'accueil propice.

Accompagner l'enfant dans sa croissance et son développement :

C'est un désir naturel chez l'enfant de grandir, d'apprendre. Nous veillerons à accompagner cette croissance dans ses dimensions physique, psychologique et intellectuelle.

Grandir dans la confiance en lui, en l'aidant à découvrir la valeur et l'originalité de sa personne.

Grandir dans sa capacité à vivre en société et à se mettre au service du bien commun.

Grandir par la présence d'adultes bienveillants qui offrent à l'enfant une saine exigence et dans le respect de règles de vie commune. Nous veillerons aussi à une grande loyauté envers les parents des enfants qui nous sont confiés.

Grandir par l'attention aux plus petits, favorisée par la présence de toutes les tranches d'âge lors de certaines activités.

Ouvrir les enfants sur le monde et sur les autres :

Dans un monde évolutif où la tentation du repli sur soi est de plus en plus forte, l'apprentissage du « vivre ensemble » est une priorité de notre association

Ouverture au monde actuel, aux différentes cultures et à l'environnement.

L'apprentissage de la citoyenneté et les valeurs de la République.

Ouverture aux autres par des relations humaines vécues dans la bienveillance mutuelle en permettant à des enfants de diverses provenances sociales, culturelles ou scolaire de se rencontrer et de comprendre l'autre, dans sa différence.

Favoriser la rencontre et le partage dans un lieu d'accueil propice:

La maison paroissiale, située à proximité du collège et des écoles de Sisteron dont les besoins nous sont signalés, offre de grands espaces extérieurs et intérieurs. Elle est appelée à devenir un lieu de rencontre libre, ouvert et habituel.

Un lieu d'accueil dans un cadre sécurisé et sécurisant adapté aux activités de plein air, aux jeux de groupe et au contact avec l'environnement et la nature.

Un lieu qui permet la rencontre de femmes et d'hommes de différentes générations, en particulier à travers les bénévoles qui œuvrent pour les jeunes au sein de l'association favorisant ainsi le lien intergénérationnel.

Un lieu qui favorise une certaine convivialité en faisant se rencontrer les familles du quartier et d'autres plus éloignées, leur permettant ainsi de se retrouver dans un esprit joyeux et amical.

En bref les valeurs du projet éducatif sont :

- La mixité sociale et la tolérance.
- Les relations humaines et la qualité des rapports.
- Le cadre de vie et d'accueil sécurisant et sécurisé
- L'accès aux loisirs pour tous dans une démarche d'éducation populaire.
- La croissance et la construction du futur adulte.
- L'apprentissage de la citoyenneté et les valeurs de la République.
- La prévention des conduites à risques.
- La complémentarité éducative.
- Les comportements autonomes individuels et collectifs.
- La découverte et le partage de talents.
- L'ouverture d'esprit vers le monde.
- L'organisation pédagogique d'accueils collectifs de mineurs.

Dans ce cadre, l'association souhaite proposer des activités sportives, artistiques, culturelles et avant tout ludique, dans le champ de l'éducation populaire et de l'animation socio-culturelle. Et conscient que la vie quotidienne et collective est aussi importante, l'association souhaite accompagner chaque enfant et chaque jeune vers l'autonomie et la prise d'initiative, dans l'épanouissement personnel et la cohésion de groupe.

Enfin, dans le respect des valeurs de la République, de la laïcité et de la tolérance, aucune discrimination raciale, politique, culturelle ou religieuse, ne pourra être faite à l'inscription d'un enfant, ainsi qu'au sein du groupe dans le déroulement des actions.

II. L'ACCUEIL DE LOISIRS « Patronage de Sisteron ».

a) Situation Géographique et accès

Le Patronage de Sisteron a ouvert ses portes le 7 janvier 2019. Il se trouve 11, avenue du Stade à Sisteron (04200).

A côté du Collège - Lycée Polyvalent Paul Arène,
à 350 m de l'école primaire les Plantiers,
et à moins de 10 minutes en voiture de l'ensemble des autres écoles primaires (La Baume, Mison, Salignac, Aubignosc, Peipin, Le Thor, Verdun) et du centre ville.

b) Caractéristiques des locaux et du matériel

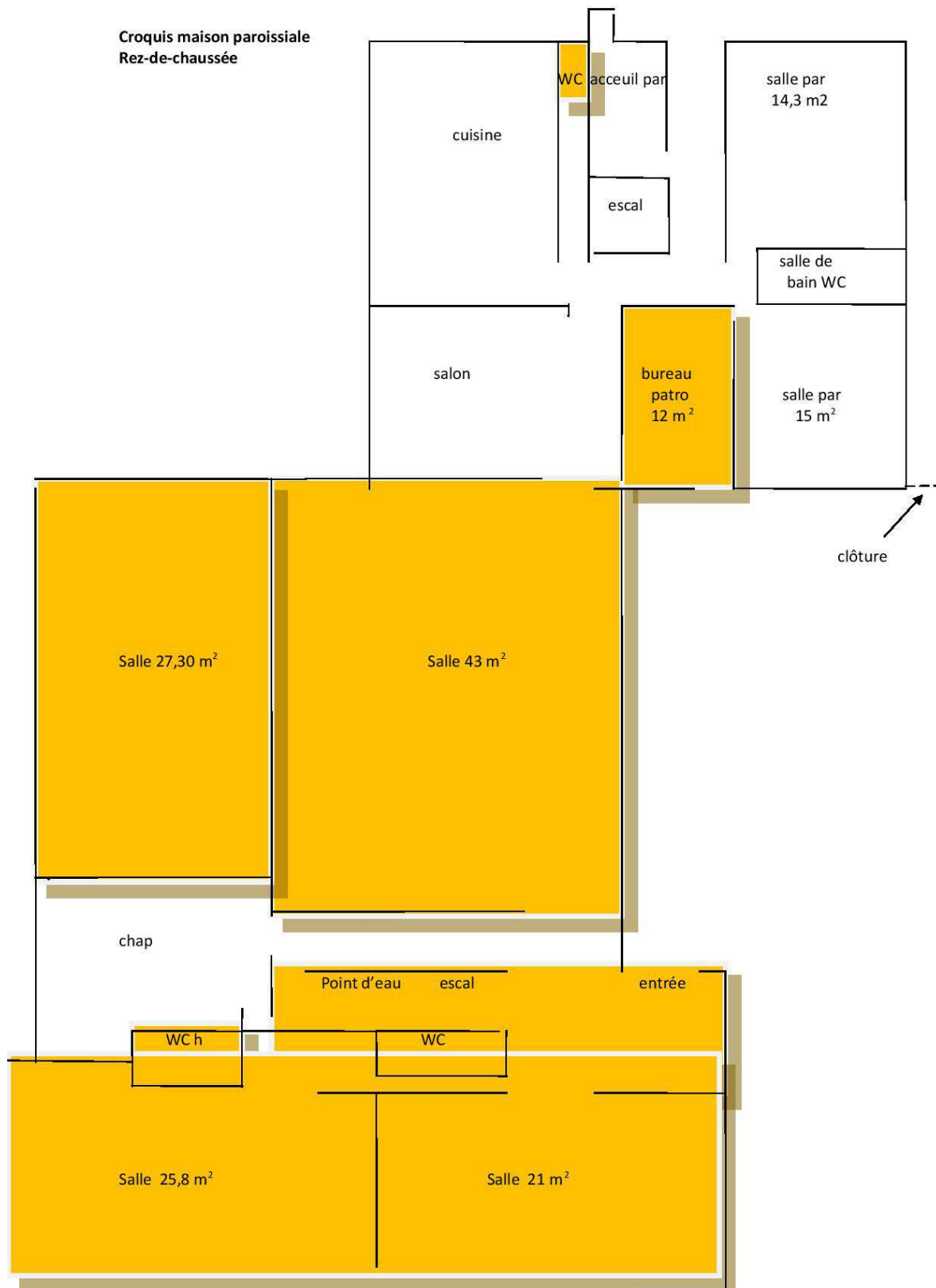
Les locaux sont gratuitement mis à disposition par la paroisse de Sisteron. Ils ont été entièrement réhabilités en 2018, afin d'accueillir les enfants et leurs familles dans les meilleures conditions.

Le Patronage a une superficie totale de 130 m² répartie sur 3 salles dénommées « grande salle », « salle d'activité », et « salle de soutien », 2 WC, un bureau du Directeur (voir schéma ci dessous, parties jaunes). De plus, un grand jardin extérieur, lumineux et agréable, permet de pratiquer tous types d'activités. Enfin, les locaux sont entièrement sécurisés. Le bureau du directeur donne sur l'unique entrée du patronage. Et Nous sommes munis d'une gâchette électrique, afin d'ouvrir uniquement aux enfants et à leurs familles pendant le fonctionnement de l'accueil de mineurs.

Pour ce qui est du matériel, nous vivons principalement de dons fait au Patronage à son ouverture en janvier 2018. Une grande armoire met à disposition du matériel pédagogique pour des activités manuelles et artistiques, et physiques notamment. Les enfants y ont librement accès sous le regard bienveillant de l'animateur ou du directeur, qui sensibilise les enfants à l'organisation, au rangement, et au respect de ce matériel (notamment pour éviter la casse ou le gaspillage inutile). Les animateurs peuvent également s'y servir dans le but de préparer et de mener des séances d'activités diverses et variées. Enfin, une bibliothèque est également disponible pour les enfants et les jeunes, où différents types de livres sont accessibles et empruntables si ces derniers le désirent.

Le Patronage vit notamment par la solidarité. C'est bien entendu grâce à la générosité de tous que notre structure peut accueillir les jeunes. Nous sommes donc toujours à la recherche de dons financiers ou matériels pour assurer la pérennité du projet.

Croquis maison paroissiale
Rez-de-chaussée



c) Déclarations administratives

Le Patronage de Sisteron est déclaré en tant qu'accueil de loisirs périscolaire auprès du service des ACM de la DRDJSCS Paca (service gérée par la direction départementale déléguée aux Alpes de Hautes Provenances) par la déclaration d'une fiche unique annuelle. Il est aussi déclaré en tant qu'accueil de loisirs extrascolaire avec la création d'une fiche initiale en début d'année, ainsi que l'enregistrement d'une fiche complémentaire à chaque période de vacances scolaires.

Être reconnu en tant qu'ACM par le ministère en charge de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale, c'est surtout garantir un accueil de loisirs de qualité sur les plans pédagogique et administratif, pour les enfants et les jeunes qui sont inscrits et qui sont présents jours après jours. Nous avons connaissance et nous appliquons la réglementation en vigueur afin de permettre à tous les participants d'être reçu chez nous dans des conditions de sécurité optimales.

d) Tarifs (adhésion et présences)

L'adhésion annuelle à l'association est de 20 euros par famille. Elle donne accès aux demi-journées, journées, ou soirées périscolaires et extrascolaires, dont les tarifs dépendent du quotient familial de chaque foyer, c'est-à-dire des revenus des familles. Cette cotisation annuelle n'est pas négociable, elle est à remettre en même temps que le dossier d'inscription.

C'est pour cela qu'il est demandé à chacune des nouvelles familles une photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus, ou bien une attestation de la CAF si la famille perçoit une allocation, afin de calculer le tarif selon la grille suivante :

Quotient Familial	Accueil du soir	Journée Mercredi	Mercredi Matin	Mercredi Après-midi	Forfait Mensuel
X < 500 €	1,00 €	7,00 €	4,00 €	4,00 €	30 € - 25 € deuxième enfant 20€ troisième enfant
501 < 1200 €	1,50 €	8,00 €	5,00 €	5,00 €	40€ - 38€ deuxième enfant - 34€ troisième enfant
1201 < 2200 €	2,00 €	10,00 €	6,00 €	6,00 €	50,00 €
> 2200 €	2,50 € Soutien €	12,00 € Soutien €	7,00 € Soutien €	7,00 € Soutien €	60,00 € Soutien €

Pour les temps périscolaire, une facture est adressée à chaque famille en fin de mois.

Pour les temps extrascolaire, les familles doivent régler les vacances en fin de semaine.

Dans tous les cas, les chèques sont toujours déposés par la trésorière de l'association entre le 5 et le 10 de chaque mois (sauf demande exceptionnelle).

Certaines sorties peuvent faire l'objet d'une demande de participation supplémentaire auprès des familles en fonction du coup de l'activité.

Enfin, les règlements (cotisations et soirées/journées) se font par chèque à l'ordre de « PATRONAGE DE SISTERON » ou en espèce.

e) Inscription administrative de l'enfant

Afin qu'une famille puisse inscrire un ou plusieurs enfant(s) au sein de notre structure associative, des documents sont à remplir et à fournir. Tout d'abord, un dossier d'inscription est à retirer préalablement sur notre accueil. Il est aussi possible de le recevoir par mail (patronagedesisteron@gmail.com) :

- Une fiche de renseignements, avec des informations générales concernant le mineur et les coordonnées de sa famille.
- Une fiche sanitaire de liaison, avec des informations très importantes concernant la santé du mineur (vaccinations à jour, antécédents médicaux, tous types d'allergies, restrictions en tous genres, recommandations de la famille ...) ET une copie des vaccinations Diphtérie-Tétanos- Poliomyélite (DTP) depuis le carnet de santé de l'enfant. Pour information, le rappel DTP doit avoir été fait aux âges suivants : 2 mois, 4 mois, 11 mois, 6 ans, et 11 ans ET S'IL Y A, une copie du PAI et une trousse contenant les médicaments associés à ce PAI (voir détails en partie SANTE).
- Une autorisation pour le droit à l'image, qui permet de donner à l'association, le droit (ou non) de prendre en photo/vidéo les mineurs et de les diffuser sur différents types de supports.
- Un règlement intérieur, qui comporte les principales règles négociables et non-négociables relatives au fonctionnement de la structure pour l'accueil et la présence d'un enfant.
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile.
- Une photo d'identité, couleur, récente.
- Le règlement de l'adhésion (cotisation annuelle de 20€ par famille).

Il nous semble essentiel de vous rappeler l'importance de disposer de tous ces documents au plus tard le premier jour d'accueil. En effet, il en va de la sécurité de l'enfant, et la direction du Patronage se réserve le droit de ne pas accueillir l'un d'entre eux si le dossier administratif n'est pas complet.

Par ailleurs, un peu plus loin dans ce projet pédagogique, des explications plus détaillées sont apportées à propos de l'importance de la plupart de ces documents pour notre travail auprès des enfants.

III. Le PUBLIC accueilli au PATRONAGE.

a) Effectif et tranches d'âges.

50 enfants, de tous âges confondus, peuvent être accueillis simultanément au sein de l'accueil. Cette décision a été rendu par la dernière commission de sécurité qui a évalué avec minutie le nombre maximal de participants que nous pourrions recevoir, ainsi que par le service du ministère en charge des Accueils collectifs de mineurs sur notre département. Ce nombre est bien entendu respecté pour la sécurité des jeunes.

C'est à partir de 6 ans que les enfants peuvent être accueillis sur notre structure. Nous ne sommes pas autorisés à recevoir des enfants de moins de 6 ans, car nos locaux ne sont pas habilités à recevoir un public petite enfance et un accord de la Protection Maternelle Infantile est nécessaire dans ce cas-là.

Il est possible de venir au Patronage jusqu'à l'âge de 17 ans inclus. Pour rappel, il ne s'agit pas d'un accueil de jeunes, mais bel et bien d'un accueil de loisirs ouvert également aux adolescents.

Enfin, l'une des particularités de notre accueil, c'est qu'il n'y a pas forcément de répartition des âges ni pour le périscolaire ni pour l'extrascolaire. En effet (voir détail des objectifs un peu plus bas dans ce projet), nous tenons à ce que les séances d'animation, mais surtout la vie quotidienne et collective, puissent être basés autour de valeurs éducatives telles que le partage, l'échange, la solidarité, l'accompagnement ... Ainsi, nous mettons régulièrement en place des situations qui valorisent nos adolescents en leur permettant d'aider les plus petits qu'eux, leur montrer l'exemple, ou encore pour les encourager dans différents types d'actions qui vont les faire grandir. Parfois même, nous sommes très heureux de constater que ce sont les adolescents qui finissent par prendre ces initiatives-là eux-mêmes, de leur propre gré. Bien entendu, aucun adolescent n'est « responsable » d'un enfant ou d'un groupe d'enfants, qui plus est, seul. L'animateur ou le directeur est toujours présent, dans le but d'aiguiller ou de recadrer un débordement si nécessaire.

b) Caractéristiques générales et besoins.

Tranche d'âge	Physique	Intellectuel	Social	Affectif	Id. Activités
Enfance	Croissance régulière - Éventuellement puceur - Connaissance du corps des gestes des mouvements - Plus d'agilité - Beaucoup de dépense et se fatigue moins vite - Temps de repos 9 à 10h par jour	Temps de concentration plus important - Lire écrire compter - Avis personnel Faire un choix Raisonner - Intérêt sur le « comment ça marche ? » Montage et démontage - Notion de justice - Se mesurer	Imitation de personnages - Camaraderie et activités extérieures - Garçons et filles séparés - Partage échange collaboration - Confiance envers l'adulte et son autorité -	Référence aux parents et copains/copines - Groupes d'affinités et d'intérêts - Meilleur(e) ami(e) - Expression des sentiments non spontanée -	Organisées ou au choix - Activités de coopération - Jeux musicaux et d'expression des capacités - Autour de la nature - Grand jeu extérieur - Jeux à 2 règles simultanément

Adolescence	<p>Croissance rapide et par étape</p> <p>-</p> <p>Puberté et changements corporels</p> <p>-</p> <p>Sexualité</p> <p>-</p> <p>Recherche limites et sensations</p>	<p>Argumenter et affirmer les idées</p> <p>-</p> <p>Culture et connaissances</p> <p>-</p> <p>Envie de projet et réalisation</p> <p>-</p> <p>Intérêt pour le « monde connecté »</p>	<p>Identification personne ou mouvement</p> <p>-</p> <p>Affirmation idéologie sociale ou politique</p> <p>-</p> <p>Attrance</p> <p>Envie</p> <p>-</p> <p>Retour mixité</p> <p>-</p> <p>Code langage ou vestimentaire</p> <p>-</p> <p>Le regard des autres</p> <p>-</p> <p>Volonté indépendance</p> <p>Rejet</p> <p>Autorité</p> <p>-</p> <p>Réactions parfois extrêmes</p>	<p>Affection parents difficile à comprendre</p> <p>-</p> <p>Relations affectives amoureuses</p> <p>-</p> <p>Expression des émotions</p> <p>-</p> <p>Susceptibilité</p>	<p>Organisées ou au choix</p> <p>-</p> <p>Activités d'expression de soi</p> <p>-</p> <p>Activités autour des technologies</p> <p>-</p> <p>Projet collectif autonome</p> <p>-</p> <p>Grand jeu à dominante physique</p> <p>-</p> <p>Débats autour de la société ou de l'actualité</p> <p>-</p> <p>Jeux à règles multiples</p> <p>-</p>
--------------------	--	--	--	--	---

IV. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

a) Déclinaison

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS MIS EN ŒUVRE
<p>Favoriser l'autonomie du jeune et de l'enfant.</p>	<p>Valoriser les responsabilités et les initiatives.</p>	<p>Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre des situations de mises en responsabilités dans la vie quotidienne et collective</p> <p>-</p> <p>Sensibiliser et faire participer le public à l'hygiène des locaux et au respect de la nourriture et du matériel mis à disposition pour l'accueil.</p>
	<p>Favoriser l'épanouissement personnel de chacun.</p>	<p>Proposer l'inscription à la journée pour respecter la volonté de chacun de venir quand il le souhaite.</p> <p>Mettre en place un accueil échelonné et un temps de repos quotidien pour le respect du rythme de l'enfant et de l'adolescent.</p> <p>-</p> <p>Expérimenter selon les envies et le rythme de chacun en choisissant une activité ou du matériel pédagogique.</p> <p>-</p> <p>Permettre aux jeunes et aux enfants d'être accueilli dans un environnement sain, sécurisé et sécurisant, en activité en vie quotidienne.</p>

OBJECTIF EDUCATIF	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS MIS EN ŒUVRE
<p>Développer des activités de découverte, physiques, culturelles et artistiques.</p>	<p>Développer un panel d'activités diverses et variées.</p>	<p>Proposer aux participants plusieurs temps de petites et de grandes animations : activités manuelles, scientifiques et techniques, d'expression, physiques, et surtout ludiques</p> <p>-</p> <p>Permettre sur certains moments aux enfants et aux jeunes de choisir leurs activités pour vivre sur l'accueil de loisirs, un temps de vacances qui leur correspond.</p>
	<p>Éveiller la curiosité et l'ouverture d'esprit au travers d'activités d'initiation et de sensibilisation.</p>	<p>Être à l'écoute des participants pour leur proposer de nouvelles activités, innovantes pour eux.</p> <p>-</p> <p>Proposer des activités qui ouvrent l'esprit des enfants et des jeunes sur le monde qui nous entoure et sur les différents horizons qui le composent, culturelles notamment.</p> <p>-</p> <p>Organiser des activités et des temps de débats autour de l'actualité ou sur des questions qui les concernent, en fonction de l'âge, des besoins, et des attentes.</p>

OBJECTIF EDUCATIF	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS MIS EN ŒUVRE
<p>Favoriser l'expression et la mise en avant des capacités de chacun</p>	<p>Favoriser la créativité et l'imagination.</p>	<p>Réaliser des activités manuelles et d'expression où chacun est « maître » de sa réalisation, sans jamais forcer l'enfant ou le jeune à se mettre en avant devant le reste du groupe.</p> <p>-</p> <p>Valoriser l'envie pour chaque participant de créer ou d'imaginer au-delà de la proposition faite par l'équipe d'animation de l'accueil.</p>
	<p>Permettre à chacun de trouver une place d'acteur en toute situation.</p>	<p>Aménager le lieu de vie et d'accueil à l'image de chaque participant, notamment avec des espaces pour se retrouver en groupe</p> <p>-</p> <p>Prendre en compte les idées et les attentes de chacun et les réaliser dans la mesure du possible, pour l'organisation de projets ou dans le fonctionnement de la vie quotidienne et collective</p> <p>-</p> <p>Provoquer des situations en préparation d'activité ou en vie quotidienne permettant aux enfants et aux jeunes d'être concrètement à l'origine de prises d'initiatives.</p>

OBJECTIF EDUCATIF	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS MIS EN ŒUVRE
<p>Éveiller aux valeurs du « vivre-ensemble » telles que le respect, le partage et l'entraide</p>	<p>Permettre des relations de qualité, d'écoute, de confiance, et de tolérance.</p>	<p>Construire les règles de la vie commune pour passer de bons moments ensemble sur l'accueil.</p> <p>-</p> <p>Réaliser des temps de discussions en groupe afin d'évaluer les temps d'animations et de vie quotidienne et collective.</p>
	<p>Favoriser l'esprit d'équipe et la coopération.</p>	<p>Réaliser des activités physiques, des ateliers d'expression, et tous types de jeux et de grands jeux qui favorisent les échanges et la mise en place de stratégies communes en équipe.</p> <p>-</p> <p>Mettre en place des situations de vie quotidienne où chacun est unique, mais va aider l'autre afin de former un véritable groupe complémentaire et solide.</p> <p>-</p> <p>Inciter les adolescents à l'entraide intergénérationnelle lors de d'activités et de temps de vie collective avec des situations leur permettant de soutenir ou encore de servir de modèle aux enfants, afin de faire grandir tous les participants, et de construire les adultes et les citoyens de demain.</p>

b) Évaluation

Évaluer le projet pédagogique, et tout particulièrement les objectifs et les moyens mis en œuvre (ci-dessus), est un principe qui va nous permettre régulièrement de nous remettre en question. Ainsi, l'équipe d'adultes, permanents et bénévoles, vont reprendre les différents moyens mis en œuvre et se demander s'ils sont bien en adéquation avec les objectifs pédagogiques proposés par le directeur, mais aussi si l'équipe s'est bien donné les moyens de les mettre en pratique, dans sa relation individuelle et collective aux mineurs, tant dans les temps d'animation que dans la vie quotidienne et collective. Cette évaluation se fera à la fréquence d'une fois par an (généralement, en fin d'année scolaire) autour d'une réunion, et donnera lieu à un bilan et à une modification (si besoin) de ce projet, basée sur les remarques constructives des adultes, mais aussi de l'avis des jeunes et des familles de la structure qui peuvent interagir. Enfin, l'écriture et la réécriture de ce projet pédagogique fait toujours l'objet d'une validation officielle en conseil d'administration, notamment pour vérifier son adéquation avec le projet éducatif de l'association (lien avec les valeurs éducatives ...) et sa faisabilité auprès des mineurs accueillis (vérification des conditions de sécurité, des règles d'hygiène et de santé, etc...).

En cours d'année des temps de réunion seront dégagés pour faire le point, afin de remédier à d'éventuels dysfonctionnements ou d'améliorer l'existant sur les thèmes suivants :

- les objectifs pédagogiques
- l'organisation et le fonctionnement
- l'alimentation
- les espaces d'activités intérieurs et extérieurs
- les projets d'animation et les activités
- le travail d'équipe
- le bilan des enfants

Évaluation avec les enfants (en cours et à la fin de l'année)

- Prendre le temps en cours d'action de faire le point avec les enfants :
 - par petits groupes afin de remédier à d'éventuels dysfonctionnements, d'améliorer l'existant et de satisfaire des envies.
 - Prendre le temps en fin d'année de faire le bilan avec les jeunes en utilisant la fiche de satisfaction ou enquête de qualité.

Rôle formateur du directeur :

Le directeur a une mission qui passe avant tout par un accompagnement et une évaluation des stagiaires ainsi que des animateurs diplômés sur la base d'objectifs clairs, précis, préalablement définis en fonction des compétences déjà acquises et celle qu'ils doivent développer.

- mise en place d'une grille d'évaluation.
- permettre à l'équipe de s'exprimer.
- Conseiller et proposer des solutions en cas de difficulté.
- Transmettre des savoirs techniques sur l'animation.
- Être à l'écoute de chaque individualité.
- Être responsable de l'appréciation et de l'évaluation de chaque membre de l'équipe.

V. FONCTIONNEMENT de l'Accueil

a) Journées-types

Voici le déroulement « type » d'une soirée périscolaire ou d'un après-midi du mercredi, ainsi que celui d'une journée de vacances.

Bien évidemment, il s'agit d'un idéal. Ces programmes sont donc sous réserve de modifications en fonction de plusieurs paramètres : conditions météorologiques, attente des jeunes, tout imprévu empêchant le déroulement d'une activité ...

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI (Périscolaire)

Tranche horaire	<u>Soirée</u> Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi (en période scolaire)
15h00-16h45	Arrivée échelonnée
16h45-17h00	Hygiène des mains - Goûter
17h00-18h00	Activité organisée par l'animateur
18h00-19h30	Départ échelonné et jeux (<i>au choix des enfants</i>)

MERCREDI (Extrascolaire et Périscolaire)

Tranche horaire	<u>Journée</u> Mercredi (en période scolaire)
8h00-10h00	Arrivée échelonnée et jeux (au choix des enfants)
10h00-11h00	Activité organisée par l'Animateur (intérieur)
12h00-13h00	Hygiène des mains - Repas
13h00-14h00	Temps Calme
14h00-16h00	Grand jeu ou Activités encadrées
16h00-16h30	Hygiène des mains - Goûter
16h30-19h30	Départ échelonné et jeux (<i>au choix des enfants</i>)

VACANCES (Extrascolaire)

Tranche horaire	<u>Journée</u> Du Lundi au Vendredi (en vacances scolaires)
8h00-10h00	Arrivée échelonnée et jeux (au choix des enfants)
10h00-10h30	Rassemblement – Chant – Constitution et/ou Présentation du Programme d'Animation (Semaine/Journée).
10h30-11h30	Activité organisée par l'Animateur (intérieur) <i>ou Intervenant extérieur</i>
11h30-12h00	Jeux au choix ou Temps libre (extérieur)
12h00-13h00	Hygiène des mains - Repas
13h00-14h00	Temps Calme
14h00-16h00	Grand jeu ou 2 Activités (extérieur) organisé(s) par l'animateur <i>ou Sortie extérieure</i>
16h00-16h30	Hygiène des mains - Goûter
16h30-19h30	Départ échelonné et jeux (au choix des enfants)

b) Les Activités

Mise en train – Programme d'Animation : A la fin de l'accueil échelonné, le portail est fermé. Les participants sont rassemblés et sont invités à prendre connaissance d'une chanson et/ou à participer à un petit jeu rapide, pour la semaine ou la période, afin de s'éveiller et de bien démarrer la journée dans la joie et la bonne humeur, surtout le matin. C'est ce que nous appelons la mise en train. La chanson pourra être reprise par exemple au moment de se rassembler plus tard au moment du repas, ou après le temps calme.

Ensuite, tout le groupe prend connaissance du déroulement de la journée, voire de celui de la semaine en début de vacances. En fonction de l'effectif, des âges et des besoins, il est possible que l'équipe d'animation propose aux participants de constituer partiellement ou totalement le programme d'activités sur la semaine extrascolaire.

Ainsi, les jeunes peuvent aussi constituer et vivre le planning en fonction de leur rythme, autour de discussions et de mises en responsabilité (rechercher les plages horaires possibles pour une sortie, calculer le budget nécessaire etc...). La base du programme d'animation est réalisée sur un thème ou un projet d'animation, inscrit ou non dans un imaginaire en fonction de l'âge des participants. Mais il faut savoir que les activités et les temps de vie quotidienne et collective, que ces temps soient à l'initiative des adultes ou des jeunes, seront toujours en lien étroit avec les objectifs de ce projet pédagogique.

C'est également le moment de s'exprimer de façon individuelle ou collective si une ou plusieurs personne(s) le souhaite(nt) chez les enfants ou les adultes (parler de ce qu'on a fait hier soir, de ce qu'on a rêvé, ou encore de ce qu'on attend de la journée d'aujourd'hui etc...).

Les activités organisées par l'animateur : Ce sont des activités préparées et menées par un animateur ou par l'équipe. Elles sont intégrées au programme d'animation, qui lui est préparé lors d'une réunion pédagogique en équipe, avant le début de la période périscolaire ou des semaines de vacances.

L'animateur veille à préparer le matériel nécessaire à la séance, à le mettre en place, puis à le ranger une fois le temps d'animation terminé. Il peut solliciter la participation des enfants dans ces tâches-là. Il veille au respect de ce matériel et des lieux intérieurs et/ou extérieurs qu'il utilise pour l'activité, et sensibilise aussi les participants sur le respect de l'environnement qui nous entoure, notamment sur la protection des biens et la sauvegarde de la nature.

Il est également vigilant sur le choix des lieux de chaque temps d'animation (état du terrain, dénivelé etc...), qu'il soit suggéré ou non par les enfants, car en fonction de l'activité qui va suivre, il peut y avoir des risques plus ou moins importants pour la sécurité physique des participants. Aussi, l'animateur n'hésitera pas à délimiter son terrain par des objets clairement visibles (plots, cordes etc...) et devra réellement expliquer au groupe (pendant l'énonciation des règles du jeu par exemple) qu'il est important de ne pas franchir telle ou telle limite dans le cadre de l'activité qui va suivre.

Nous tenons absolument à établir une proposition variée pour nos jeunes, et nous tentons tant que faire ce peu, de mêler les capacités de l'animateur ou de l'intervenant bénévole et la diversité des activités proposées. Ainsi, elles peuvent être manuelles, artistiques, physiques, d'expression, mais dans tous les cas ludiques. De plus, l'accueil de loisirs dispose d'un grand jardin à l'intérieur même de la structure, mais aussi de la forêt qui sont des lieux plutôt ombragés, afin de varier les lieux de déroulement des animations en fonction de l'activité ou du moment de la journée. En fonction du jeu prévu, les enfants pourront même avoir la possibilité de choisir le lieu qu'ils préfèrent.

Dans toutes les activités organisées par un animateur, ce dernier veillera aussi à favoriser une place à chaque enfant au sein du groupe et à développer des situations permettant aux participants de ne pas simplement jouer à un jeu, mais bel et bien de vivre ce jeu en tant qu'acteurs, notamment dans la mise en avant de leurs capacités propres. Toutefois, un enfant qui refuse catégoriquement de participer à une activité sera toujours invité à jouer ou à s'occuper d'une autre manière. La seule condition à cette alternative est que l'enfant en question reste absolument dans le champ de vision de l'animateur qui conduit l'activité principale, afin de maintenir la sécurité de tous.

En début de semaine de vacances, il nous paraît essentiel de proposer au moins une petite activité de présentation, afin que chacun puisse commencer à connaître « l'autre », ainsi que leurs animateurs, toujours de manière ludique.

La durée des activités est modulable. En effet, si une grande partie d'enfants ne veulent pas ou ne veulent plus jouer (état de fatigue, peu d'enthousiasme ...), l'animateur ou l'équipe d'une manière générale se remettra en cause afin d'établir une autre proposition. Enfin, les activités seront si nécessaires adaptées en présence d'un ou de plusieurs enfant(s) en situation de handicap.

ZOOM sur des types d'activités :

- Le grand jeu :

Construit essentiellement autour d'un imaginaire, le grand jeu, ou grande animation, dure entre 1H30 et 2H00. Il est habituellement organisé en extérieur l'après-midi, mais peut très bien avoir lieu le matin, l'été par exemple quand il fait trop chaud pour jouer en extérieur l'après-midi.

Généralement, les animateurs se donnent à jouer une dramatisation, c'est-à-dire d'adopter un personnage qui n'est pas eux. Ils sont libres de revêtir un costume, ou de se maquiller, ou encore d'employer un accent inhabituel afin d'incarner ce personnage.

Le but du grand jeu est de participer et de coopérer afin de trouver la solution à une énigme centrale, bien souvent décomposée en plusieurs « étapes », et qui permettra d'aider les personnages principaux de l'intrigue à résoudre une problématique avec laquelle ils sont arrivés et qu'ils auront énoncé aux enfants lors de la phase de sensibilisation (scène théâtralisée en amont du grand jeu, pendant un temps de repas par exemple) ou lors de la phase d'accueil du groupe, en tout début d'animation.

- L'activité créative ou manuelle :

Selon l'âge et les besoins, mais aussi en fonction du matériel à utiliser, l'animateur adoptera différents types de postures. Dans l'idéal, nous souhaitons que l'animateur puisse présenter un modèle fini de l'atelier qui va suivre, afin d'augmenter la volonté et le plaisir des participants au cours de leur création. Avant de commencer, les enfants pourront aussi évaluer leur niveau d'envie à participer à cette activité. Les objectifs étant avant tout de mettre en avant la créativité et l'imagination, nous souhaitons affirmer notre point de vue sur le fait de valoriser la réalisation de l'enfant. C'est une œuvre unique et personnelle qui lui correspond. Ainsi, il n'y a donc aucune condition de résultat entre le prototype de l'adulte présenté avant l'atelier et le résultat obtenu par l'enfant en fin d'atelier.

Cela étant dit, l'enfant peut tout de même solliciter l'aide et l'accompagnement permanent de l'adulte s'il souhaite obtenir un résultat proche ou similaire au sien. L'animateur sera d'autant plus présent si le matériel à utiliser devient tout particulièrement délicat ou dangereux (cutter par exemple).

D'une manière générale, un jeune ayant compris une technique peut venir en soutien à un autre jeune dans la confection. Nous favorisons l'entraide, le partage et les échanges, même sur ce type d'activité.

Enfin, et parce que nous voulons que les participants gardent de beaux souvenirs du temps passé sur notre accueil de loisirs, la plupart des activités créatives et manuelles permettront à chacun de rapporter chez lui l'objet créé pendant l'atelier. Toutefois, certains ateliers seront plutôt destinés à renouveler la décoration de notre accueil. Tous les enfants sont donc invités à participer, dans le sens où ils sont eux-mêmes « acteurs » de ce lieu de vie qui leur appartient, notamment dans son aménagement.

- L'activité d'expression :

Elle permet à chaque jeune, de manière ludique, de mettre en avant ses aptitudes. Nous croyons beaucoup en la complémentarité des capacités propres à chacun afin de créer une véritable cohésion de groupe. Ainsi, il est possible au travers de ce type d'activité de répondre à beaucoup de besoins. Ces ateliers d'expression auront avant toute chose pour but de jouer avec les mots et les gestes afin d'apprendre à communiquer, d'exprimer des émotions, ou encore d'exploiter le temps et l'espace qui nous entoure.

- L'activité physique :

Parce que se défouler est un besoin essentiel à tout âge, le Patronage permettra au moins une fois par jour aux enfants de vivre une activité physique et ludique leur permettant de bouger. Si les conditions météorologiques sont favorables, le groupe d'enfants et l'animateur iront dehors afin de pratiquer un jeu d'équipe. Sachant que dans la société actuelle, la compétition est devenue une valeur fondamentale, nous veillerons plutôt à ce que l'esprit d'équipe et la coopération priment dans ce type d'activité. De plus, nous profiterons d'un jeu avec plusieurs équipes qui s'affrontent dans un seul et même but pour véhiculer les valeurs du respect et du fair-play. Pour cela, l'animateur veillera à adopter la meilleure posture : soit celle du « faire jouer » où il sera arbitre et aura une vision d'ensemble, soit celle du « jouer avec » où il participera au jeu avec les enfants.

Nous souhaitons insister aussi sur un point fondamental à propos des accueils collectifs de mineurs et des activités physiques. Ces accueils ne sont pas ici pour proposer aux enfants de « faire du sport ». Le Patronage veillera donc à initier, sensibiliser, faire découvrir, mais ne poussera jamais les participants à un résultat de performance ou de technique.

- Le petit jeu :

Entre 10 min et 30 min le petit jeu, construit autour d'un imaginaire ou non, peut permettre de créer une coupure entre 2 activités de plus grande envergure. Il s'agit habituellement d'un jeu simple, qui nécessite peu ou pas de matériel, et qui ne comporte pas forcément beaucoup de règles. Il peut aussi être mis en place dans le but d'attendre le temps suivant de manière ludique (en attente du début du grand jeu ou du départ en sortie par exemple).

Très utile dans beaucoup de situations, les adultes sont invités à connaître 3 ou 4 petits jeux, et qui peuvent être « tirés du sac » si besoin.

Les enfants, eux-aussi, connaissent souvent des petits jeux en multipliant les expériences en accueil ou en séjour. Du coup, ils sont invités eux aussi à proposer un jeu qui pourrait leur plaire.

- La sortie extérieure :

Les sorties extérieures permettent de réaliser des activités pédagogiques (bien souvent petit jeu, grand jeu, ou activité physique). Mais également aller à la rencontre d'un métier ou d'un lieu historique.

Enfin, il nous semble évident de rappeler que nous emportons toujours avec nous, même si nous ne sommes pas loin de l'accueil de loisirs, une trousse de secours complète, ainsi que les fiches sanitaires des enfants qui sortent (voir détails en partie santé).

- L'intervenant extérieur :

Régulièrement ou occasionnellement, en périscolaire ou en extrascolaire, des intervenants viennent nous faire profiter de leur talent ou leur compétence spécifique afin de proposer aux enfants une activité de découverte amusante et d'initiation ludique. Ainsi, nous permettons à des personnes (professionnelles ou amatrices, mais toujours dans le circuit de nos connaissances) de venir sur l'accueil de loisirs afin de faire participer les enfants à des activités de plus ou moins grande envergure.

Le temps libre : Ce temps permet, en intérieur ou en extérieur selon le moment de la journée et les conditions météorologiques, de laisser le choix aux enfants sans forcément avoir une proposition d'activités. Les animateurs peuvent à ce moment-là varier les différentes postures : « Donner à jouer », en proposant aux enfants une certaine quantité de matériel qui peut être sélectionné après avoir analysé leurs besoins sur le moment (se défouler, se détendre ...) « Laisser jouer » en leur permettant d'utiliser du matériel (ou non) et de jouer avec dans sa fonction première ou en développant leur imagination, mais toujours « Jouer avec » afin que l'animateur soit présent pour la sécurité, pour le respect du matériel, et pour la joie des enfants qui restent heureux de prendre ce moment de plaisir ludique avec leur animateur.

Tout temps libre est suivi d'un petit retour au calme, dans le but de commencer le temps d'après dans les meilleures conditions (généralement, c'est l'heure du repas ou du goûter). C'est vers la fin du temps libre du matin et/ou de l'après-midi qu'un animateur se détache, éventuellement avec 1 ou 2 enfants volontaires, pour aménager la table du repas ou du goûter.

Le temps calme : Le temps calme est un moment important afin que l'enfant puisse se reposer autant physiquement que mentalement. C'est le moment où les enfants sortent de table et ont « le ventre plein ». Il faut donc faciliter la digestion qui approche. Afin de privilégier le repos en question, les animateurs sont invités à proposer différents ateliers comprenant des petits jeux ou activités favorables au calme (jeux de société nécessitant peu de réflexion, lecture de bandes-dessinées, coloriages ...). Cela permet également de créer un partage entre chaque enfant, mais aussi entre les enfants et les adultes qui les encadrent.

c) La Vie quotidienne et collective

L'accueil échelonné : En périscolaire, la structure est ouverte à partir de 15h00. Les collégiens peuvent venir directement du collège en sortant des cours. D'autres enfants et adolescents viennent chez nous accompagnés par un membre de leur famille.

Sur le mercredi et les vacances, la structure est ouverte de 8h00 à 19h30, ce qui permet à chacun de venir à son propre rythme. Il nous semble important de rappeler que le but principal est de vivre un vrai temps de vacances, et qu'il nous semble essentiel dans cette optique-là de permettre à chaque participant de pouvoir se reposer davantage qu'en période scolaire et d'être en forme dans la journée.

Nous conseillons aux familles et aux jeunes d'arriver directement chez nous avec des tenues vestimentaires confortables, surtout pendant les vacances, afin de ne pas être empêché de pratiquer l'une des activités ; mais aussi de mettre une tenue qu'ils n'ont pas peur de salir ou de déchirer. Nous nous excusons d'avance, mais nous ne pouvons pas toujours prévoir les « accidents vestimentaires » !

Dès qu'un enfant arrive sur l'accueil de loisirs, seul ou accompagné, le directeur ou l'animateur note précisément son heure d'arrivée sur le registre de présence, sur lequel est marqué les noms et prénoms des enfants inscrits chaque jour, et les enfants sont invités à aller déposer leur repas personnel dans le réfrigérateur de la cuisine (voir détails ci-dessous en partie Repas). Et parce que tenons à la sécurité des jeunes même avant que ces derniers franchissent le seuil de notre porte, nous nous engageons à appeler et à prévenir la famille d'un jeune qui ne serait pas encore arrivé sur notre structure à l'heure indiquée dans son dossier d'inscription, avec une fourchette d'un quart d'heure. Pendant l'accueil échelonné, l'enfant a le choix de l'activité ou du jeu qu'il souhaite faire parmi une large proposition. Avant l'accueil, l'équipe mettra en place des ateliers avec du matériel à disposition dans chacun d'eux (2 ou 3 jeux de société, du coloriage, le baby-foot, bracelets de perles, dessin libre ...) afin de permettre à chacun de s'éveiller ou de se détendre (selon le moment de la journée) à son propre rythme avant le début des temps forts.

Le départ échelonné : Le départ échelonné se fait de 18h00 à 19h30 en périscolaire et les temps de vacances. Dès que l'enfant franchit le portail de la structure, il est noté comme étant parti sur le registre de présences, avec heure précise du départ.

Concernant le départ, soit l'enfant est récupéré par un membre de la famille (père, mère ou autre personne connue inscrite sur la fiche de renseignements), soit il part seul. Dans ce dernier cas, les responsables légaux de l'enfant l'ont précisé également sur sa fiche de renseignements.

Tout comme l'accueil échelonné, et dans le but d'attendre le retour des familles de manière agréable, chaque enfant peut choisir son jeu et jouer seul, avec ses camarades, ou avec l'animateur.

Enfin, à l'arrivée comme au départ des enfants, l'animateur ou le directeur sont présents et disponibles afin de recevoir les familles, être à leur écoute, et les informer de toute situation ou information importante à connaître à propos de leurs enfants ou de l'accueil de loisirs en général.

Le repas : Après passage aux toilettes pour besoins physiologiques et hygiène des mains, place au repas. C'est un moment qui doit privilégier l'autonomie ainsi que les échanges entre participants et adultes. Ainsi, et dans la mesure du possible, l'animateur et le directeur proposeront aux enfants de mettre la table et de la débarrasser. De plus, ils sont assis à table avec les enfants pour la prise du déjeuner, afin de créer des discussions à propos d'autres sujets que le centre de loisirs ou les activités (l'école ou les loisirs extérieurs par exemple).

L'adulte présent lors du repas veille aussi à ce que le repas se déroule dans le calme. En effet, et afin que cela puisse être un moment convivial, il faut que tout le monde puisse se tenir correctement à table et s'entendre parler. L'animateur participe également à l'éveil gustatif de l'enfant, sans toutefois forcer à manger, en lui permettant de goûter un peu à tout pour l'équilibre alimentaire, en lui expliquant qu'il est important de reprendre des forces pour la suite de la journée, et en le sensibilisant sur des valeurs telles que l'anti-gaspillage. Il appartient à l'animateur de savoir aussi « animer » le repas de temps en temps, afin de le rendre amusant et d'éviter un moment trop monotone (une chanson pour se souhaiter bon appétit, engager une discussion etc...).

Ce sont les familles qui fournissent le repas à leur enfant en journée complète (mercredi ou vacances). Ce repas, dès l'arrivée de l'enfant le matin sur la structure, est immédiatement mis au réfrigérateur (qui fonctionne toujours entre 0 et 4° selon la réglementation des ACM). Ce repas personnel peut être froid (pique-nique) ou à réchauffer, puisque nous disposons également d'un micro-ondes. Enfin, ce sont seulement des boîtes de type « Tupperware » fermés au nom et prénom de l'enfant qui seront mis au frais. En effet, entreposer des sacs en plastiques ou des sacs isothermes n'est pas très hygiénique. De plus, tout enfant disposant d'une contrainte ou d'un régime alimentaire (allergie ou autre restriction, avec ou sans PAI) sera invité par notre équipe à placer son repas à un étage particulier du réfrigérateur, afin que la nourriture de ce dernier n'entre strictement pas en contact avec le reste des aliments.

La pause des animateurs : C'est pendant le temps calme que les animateurs peuvent se relayer afin de prendre une pause. Elle est importante pour le rythme des adultes aussi, tout particulièrement en cas de semaines consécutives où la fatigue peut éventuellement être forte, afin que leur vigilance soit optimale au niveau de la sécurité des enfants.

Le goûter : Sur les coups de 16h00, après hygiène des mains, le goûter débute.

Ce temps-là permet encore une fois de partager et d'échanger sur tous les sujets. Moment propice à la discussion, les animateurs sont invités à profiter du goûter pour faire un point avec les enfants sur la journée qui vient de se passer et qui va se terminer sous peu. L'objectif pour l'équipe d'adultes est de faire évaluer les activités proposées et la journée dans son ensemble en prenant en compte la satisfaction des enfants.

Rangement des salles d'activités et du jardin : Ranger et nettoyer afin de préserver les locaux et de prolonger la vie du matériel pédagogique est essentiel pour nous, d'autant plus que nous vivons de dons pour la plupart des biens que nous avons. Enfin, mettre en place un bel accueil et de qualité pour les familles est important, car ce qu'elles voient en arrivant représente en quelque sorte la 'vitrine' de la journée.

d) Activités accessoires

Le Patronage peut proposer durant l'année des activités accessoires, anciennement appelés « mini- camps ». Ces activités seront déclarées sur la même habilitation que l'accueil de loisirs extrascolaires et se dérouleront pendant le fonctionnement de l'accueil. La durée et le lieu d'une activité accessoire ne seront jamais supérieurs à 2 jours et à de 2 heures de distance de l'ACM. Faisant partie intégrante du projet pédagogique, ce type d'activité sera proposée à des jeunes au travers de nos objectifs qui visent à les responsabiliser et à les rendre autonome, tout en favorisant l'esprit d'équipe et la coopération, notamment dans la préparation et dans le déroulement de l'activité.

VI. EQUIPE D'ENCADREMENT

a) Présentation de l'équipe pédagogique

1 Directeur (salarié et permanent)	Stagiaire BAFD
7 Animateurs/Animatrices (au moins un présent tous les jours)	Bénévoles Diplômés ou non

b) Le rôle du Directeur

- Constituer l'équipe, en respectant les quotas fixés par la réglementation des accueils collectifs de mineurs, et s'assurer de la cohésion et de la formation de celle-ci en permanence.
- Rédiger en amont, mettre en place sur le terrain avec son équipe, et évaluer le projet pédagogique, en s'assurant notamment de la concrétisation des objectifs au travers de tous les temps d'accueil.
- S'assurer du respect des différentes règles d'hygiène, de santé, et de sécurité, en se référant notamment à la réglementation des accueils collectifs de mineurs, mais aussi en faisant pleinement preuve de bon sens envers les mineurs et les adultes dans tous types de situations.
- Programmer et réserver les activités extérieures ou les intervenants.
- Veiller au bon déroulement des projets d'activités et des projets d'animation, et s'assurer du lien avec les besoins et/ou les attentes du public.
- Veiller au bon déroulement de la vie quotidienne et collective.
- Être une personne ressource pour son équipe, notamment dans l'organisation des activités, de la vie quotidienne, et de différentes décisions à prendre en fonction d'une situation.
- Être à jour des obligations administratives et comptables, notamment par la présence des documents et affichages obligatoires, par la déclaration régulière de l'accueil, ainsi que par la réception des paiements (participations des familles), le suivi du fond de caisse, et par la tenue d'un cahier de dépenses et de recettes par période périscolaire et extrascolaire.
- Communiquer et constituer une relation de qualité avec son équipe, les familles, et l'organisateur, notamment par la conduite de réunions et/ou de rencontres.

Note : Présent sur le terrain auprès des jeunes, le directeur remplit également les fonctions d'animateur lors de la plupart des activités.

c) La personne bénévole

Les bénévoles interviennent généralement sur notre structure à fréquence hebdomadaire. Ce sont des personnes qui donnent de leur temps pour se mettre au service de l'animation pour les jeunes de notre association. Ils participent aux temps d'animation et de vie quotidienne à la hauteur des capacités qu'ils peuvent apporter. Une personne bénévole n'est jamais contrainte, même si l'engagement est important pour nous et pour la qualité de l'accueil des enfants.

d) Le rôle de l'Animateur

- Être garant de la sécurité physique, morale, et affective des jeunes, en étant présent sur le terrain et en étant vigilant aux dangers et aux comportements à risques.
- Construire une relation de confiance avec les mineurs, en étant disponibles pour eux, à leur écoute et en intervenant de manière adaptée en réponse à leurs besoins et leurs attentes.
- Solliciter les jeunes sans les forcer, leur donner envie de participer, les rendre acteurs en les responsabilisant si possible, s'avoir également s'adapter si une activité ne fonctionne pas.
- Préparer, mener, évaluer, les activités et les temps de vie quotidienne et collective.
- Communiquer activement avec les mineurs, les autres animateurs, et le directeur, en sachant rendre compte de chaque journée passée, de la vie du groupe, de la qualité des activités proposées, ou d'éventuels problèmes (même minimes) survenus lors du fonctionnement.
- Avoir le sens du travail en équipe, de l'écoute d'autrui avec respect, être à l'origine de différentes propositions, et savoir se remettre en question.
- Connaître, faire connaître, et s'assurer du respect des différentes règles de vie, d'hygiène et de santé essentielles au bon déroulement des temps d'accueil et au bien-être des enfants accueillis.

- S'assurer du rangement et du respect du matériel et des différents lieux, en collaboration active avec les participants.
- Participer activement aux différentes réunions de préparation et de bilan.

e) Vérification des interdictions administratives et pénales

Pour tous les adultes de l'équipe d'encadrement (permanent, bénévole, stagiaire, jeune en service civique ...), avant même que ceux-ci interviennent sur l'accueil de loisirs, nous vérifions (via le logiciel de déclaration extranet TAM) si la personne ne fait pas l'objet d'une interdiction administrative ou d'une incapacité pénale à exercer des fonctions d'animateur. Demander un extrait de casier judiciaire est, depuis peu temps, devenu optionnel grâce à cette vérification informatique.

VII. Quelques Points Particuliers ...

a) Hygiène et santé

Hygiène des Mains et du Corps : Bien entendu, nous rappelons à tous que l'hygiène des mains avant chaque repas et goûter, avant et après chaque passage aux toilettes, ainsi qu'après toute activité salissante, sont des rituels essentiels pour nous. Une sensibilisation est faite régulièrement auprès des enfants sur ces gestes qui peuvent nous préserver du transfert des microbes et des bactéries. Enfin, l'équipe sera également vigilante sur l'hygiène corporelle et vestimentaire des enfants accueillis.

Trousse de secours et registre des premiers soins : Nous sommes équipés de 2 trousse de secours complètes (antiseptique, pansements, compresses, sparadrap, ciseaux de pharmacie etc...), une à emporter en sortie et une à laisser sur l'accueil, ce qui est pratique en cas de distinction du groupe. De plus, afin d'assurer le suivi des premiers soins sur les enfants, nous relevons avec précision toutes les informations nécessaires sur un registre de soins (heure, date, localisation corporelle, type de blessure, produits utilisés et nom du soignant), et nous emportons un petit carnet si nous devons noter ces renseignements alors que nous sommes en déplacements.

Refus d'un enfant en fonction de son état de santé : La direction se réserve le droit de refuser l'accueil d'un enfant si les symptômes que ce dernier présente peuvent être le signe d'une maladie contagieuse pour le reste du groupe. Il faut savoir par ailleurs, que l'équipe ne peut administrer aucun médicament sans ordonnance ou sans l'avis des parents ainsi que d'un professionnel de la santé. Enfin, en fonction de la maladie portée par l'enfant, un certificat médical de « non-contagion » peut être demandé par la direction avant le retour de l'enfant en question sur l'accueil.

La fiche sanitaire de liaison : C'est au moyen de ce document que les familles nous informent de tous antécédents de maladie, de tous traitements obligatoires que l'enfant doit prendre régulièrement ou en cas de crise, ou encore de notre droit de permettre pleinement à un hôpital ou une clinique d'effectuer une intervention chirurgicale dans la nécessité absolue.

Un traitement régulier à prendre : Dans le cas d'un traitement à prendre de façon régulière ou spontanée à n'importe quel moment de la journée, nous demanderons à la famille de l'enfant de nous remettre une ordonnance médicale sur laquelle est indiquée le nom et prénom de l'enfant concerné, le nom exact du ou des médicament(s) à administrer, ainsi que la posologie pour chacun d'entre eux. Il faudra également nous remettre une trousse au nom et prénom de l'enfant qui contient les médicaments prescrits sur l'ordonnance. Cette trousse sera mise sous clé, et sera bien entendu emporté avec nous en cas de sortie extérieure.

En cas de Projet d'action individualisé (PAI) : Le PAI est à remettre au directeur de l'accueil dès l'inscription de l'enfant, et bien avant son arrivée afin que l'équipe pédagogique puisse véritablement prendre connaissance de son contenu, et surtout du protocole médical à observer en fonction des symptômes que pourrait présenter l'enfant. Il faudra également remettre (s'il y a) une trousse contenant les différents médicaments à administrer dans toutes les situations d'urgence pouvant subvenir pendant le fonctionnement de l'accueil. Le nom et le prénom de l'enfant devront être mentionnés sur chacune des boîtes de médicament, ainsi que sur la trousse qui les contient. Cette trousse à médicaments sera mise sous clé, et sera bien entendu emporté avec nous en cas de sortie extérieure. Pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions, il est nécessaire pour nous de rencontrer la famille de manière préalable, afin que nous puissions prendre connaissance ensemble du PAI et des différentes conduites à tenir si nécessaire.

Enfant en situation de handicap : Il convient de planifier un rendez-vous formel entre la famille de l'enfant et le directeur de l'accueil, notamment lors de son inscription en amont, afin d'établir un diagnostic à propos de la possibilité ou non pour l'équipe pédagogique d'accueillir l'enfant en question.

Propreté des locaux et du matériel : Ces tâches sont à la charge du directeur de l'accueil et de son équipe. Nous sommes particulièrement vigilants sur l'entretien des locaux, car l'accueil des enfants dans un lieu qui est sain n'est pas une option. Ainsi, les salles, les tables, et les sanitaires seront nettoyées, balayés et frottés quotidiennement, et les poubelles vidées et changées. De plus, les lieux et le matériel en contact avec la nourriture (cuisine, réfrigérateur et micro-ondes) seront entretenus de façon hebdomadaire.

Repas personnel et chaîne du froid : Nous attirons votre attention sur le repas que les familles doivent fournir aux enfants sur les journées extrascolaires. Il faut être extrêmement vigilant sur le respect de la chaîne du froid, afin d'éviter tout incident inutile en lien avec une coupure dans la chaîne du froid. Nous invitons donc les familles à mettre, si possible et surtout en saison estivale, un pain de glace dans le sac à dos des enfants qui contiennent un pique-nique. Il y a certains condiments alimentaires qui sont très sensibles à la chaleur et qu'il faut éviter ou bien protéger de façon optimale (le beurre, ou la mayonnaise par exemple ...).

Grand froid et grande chaleur : N'oublions pas de bien protéger les enfants en cas de canicule ou de très grand froid. S'il fait chaud, nous resterons le plus souvent possible à l'ombre et nous irons boire tant que faire se peut. Le jardin est équipé d'un préau qui nous permet d'avoir un espace ombragé en extérieur. Pensons également à protéger les enfants : Casquette, bouteille d'eau (ou gourde), et crème solaire pour les participants les plus sensibles au soleil. S'il fait froid, pensons à couvrir les enfants : Pull, grosse veste ou anorak, écharpe et bonnet sont recommandés. Nous resterons à l'intérieur selon l'intensité du froid.

b) Téléphone, argent, et « objets de valeur »

L'utilisation du téléphone portable (ou tout autre appareil électronique) est fortement déconseillée. Toutefois, si l'enfant souhaite l'avoir sur lui, il faut savoir qu'en cas de vol, perte ou dégradation, les responsabilités du directeur et de l'équipe d'encadrement ne pourront être engagées. Il en va également du port de bijoux, d'argent de poche, ou de tout autre objet de valeur. Il s'agit réellement de construire le futur adulte de demain, en lui donnant l'occasion réelle et permanente de faire attention à ses affaires personnelles, bien sûr sans montrer et sans accuser non plus le reste des jeunes du groupe comme étant potentiellement « voleur ».

De plus, le téléphone (ou tout autre appareil électronique) ne pourra pas être utilisé pendant les temps « forts » du fonctionnement de l'ACM. Donc, il n'est pas question de voir un téléphone entre les mains d'un jeune pendant une séance d'activité, ou encore pendant le repas ou le goûter. Si vous souhaitez joindre rapidement votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter directement. Nous souhaitons vraiment créer une expérience de vie collective et sociale, et le téléphone (ou tout autre objet qui peut nous couper du monde et des autres : écouteurs et musique, consoles portables etc...) ne nous aide pas vraiment à réaliser cet objectif.

Enfin, l'utilisation du téléphone portable pour les adultes est également interdite en présence des enfants. L'animateur est ici pour permettre à l'enfant de s'amuser et de grandir. Le téléphone est donc clairement un outil qui va empêcher l'instauration d'une relation de qualité et de complicité, notamment qui va créer un problème de communication. Il en va également de la sécurité physique et morale de tous les participants, et en cas de problème, ceci est clairement condamnable. Les adultes seront donc obligés d'utiliser leur téléphone personnel en temps de pause, hors de la présence des mineurs. En cas d'appel urgent, ils peuvent également prévenir le directeur et s'absenter pour passer un coup de fil. Ils sont quand même autorisés à le garder sur eux, afin de regarder l'heure et afin d'être éventuellement joint par un autre membre de l'équipe (par le directeur, en sortie par exemple).

Tabac, alcool, drogue

La réglementation dit clairement qu'il est interdit de fumer au sein d'un ACM, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur, et ceci est valable pour les jeunes comme pour les adultes.

La détention et la consommation d'alcool ou de produits stupéfiants sont strictement interdites au regard de la loi. Il n'y aura aucune tolérance de la part de l'équipe. Le renvoi immédiat d'un jeune pourra être prononcé sans aucune négociation possible.

Les animateurs qui souhaitent fumer, sont invités à le faire pendant leur temps de pause, en dehors de l'ACM et hors de la vue des enfants.

c) Des paroles et des gestes ...

Respecter les camarades, faire attention à son attitude et à son langage, respecter également les adultes de l'équipe, sont des règles essentielles pour passer un bon moment chez nous au Patronage. A l'extérieur et dans la vie de tous les jours aussi, ce sont des valeurs citoyennes que d'être aimable et respectueux envers mon prochain. Donc, aucune forme d'impolitesse, de discrimination, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée. Selon la gravité de certains mots ou actes, l'exclusion pourrait être prononcée, sans aucune négociation possible.

d) Possibilité d'exclusion

Nous assumerons nos responsabilités afin de protéger le groupe et nous nous réserverons le droit d'exclure, après évaluation de la situation, celui ou celle qui en pourrait en être à l'origine. Nous contacterons donc la famille du jeune, mais aussi, dans les cas réputés « graves », nous sommes susceptibles d'informer la collectivité, le ministère de tutelle, ou encore la police ou la gendarmerie.

Nous nous permettons de rappeler à tous, qu'un motif d'exclusion d'un jeune (ou de refus d'inscription) ne peut être d'ordre raciale, religieuse, et discriminatoire d'une manière générale.

Note : Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'une exclusion prononcée par l'équipe.

CONCLUSION

Nous sommes des animateurs, et l'animation est un véritable domaine de travail. Que celui-ci soit exercé par des volontaires ou des professionnels, nous considérons profondément que l'accueil de loisirs n'est pas une simple garderie pour enfants, mais qu'il s'agit réellement d'un lieu où se déroulent de véritables actions socio-éducatives intemporelles, et qui sont possibles grâce à ces personnes.

Il faut savoir qu'une réflexion est engagée avant de construire un programme d'animation ou de proposer une séance d'activité. L'équipe est particulièrement attentive aux apports éducatifs pour les enfants, et aux méthodes pédagogiques qui serviront à transmettre ces apports. Les besoins des enfants sont pris en compte dans l'organisation d'un projet afin de faire évoluer chaque individu et de l'accompagner dans sa croissance.

Notre principale priorité reste bien sûr le bien-être des participants, ainsi que leur épanouissement total. Quand nous partons en vacances, nous aimons bien entendu choisir les lieux, les dates et les activités que nous désirons pratiquer. C'est en ce sens que nous souhaitons la même chose pour les enfants que nous accueillons, c'est-à-dire en privilégiant la pédagogie active pour que chacun puisse être à l'origine et responsable de son propre temps de loisirs.

L'enfant est une personne à part entière, un mystère qui nous dépasse, que nous accueillons et contemplons à chaque étape de croissance. Notre rôle d'éducateur se résume à l'accompagner dans cette confrontation de la réalité pour le rendre toujours plus Homme.

BIENVENUE AU PATRONAGE !!!

